

100% VOUS!

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS-VALLÉE

Soirée des Énergies
Positives

PAGE 08

La Redevance Incitative
évolue

PAGE 13

Amélioration
de l'habitat

PAGE 15



Collecte des déchets
Votre semainier à détacher
2024

DOSSIER :
ÉCONOMIE CIRCULAIRE
*Le Fabuleux Destin
de la ZAE de la Salamandre*

PAGE 10



au centre du magazine

04

Rubrique Pratique

- Calendrier des conseils communautaires 2024
- Dates des réunions La Comcom et Vous !
- Déchèteries Travaux
- Débat d'Orientation Budgétaire 2024
- Démarrage chantier école de musique à Beaufort
- Aire des Gens du Voyage à Noyant
- Guide des producteurs alimentaires locaux
- Défi de la Mobilité
- Permanences solaire et rénovation
- Information tourisme

12

Économie

Forum de l'emploi
13 février 2024



15

Transition Écologique

- Habitat France Renov'
- Appel à projet alimentaire durable
- Conseil de DEVeloppement
- Aides mobilités durables
- Plan Climat
- Fonds Européens LEADER
- Labélisation Maison de l'europe

Sommaire

08

Retour sur Soirée des énergies positives



13

Déchets

Grille tarifaire 2024
& nouveauté "Bonus-Malus"



18

École de Musique

- Retour sur les concerts de Noël
- À vos agendas !

10 Dossier

Économie Circulaire

Le Fabuleux Destin de la ZAE
de la Salamandre

14

Cycle de l'eau

Restauration de cours d'eau

19

Office de Tourisme



RETOUR SUR

- Charte du tourisme écoresponsable
- Tourisme d'entreprises

Scannez-moi



Toute l'actualité sur :
baugeoisvallee.fr



Magazine de la communauté de communes Baugeois-Vallée - N°18 - Janvier 2024 - ISSN 2967/6037 - 15, avenue Legoulz de la Boulaie - Baugé - 49150 BAUGÉ-EN-ANJOU - Mail : president@baugeoisvallee.fr - Directeur de la publication : Philippe CHALOPIN - Conception, rédaction : service communication - Impression : Valdecom - Tirage à 16 000 exemplaires - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement certifié PEFC avec encres à base d'huiles végétales. © Photos : communauté de communes Baugeois-Vallée - Adobestock, Freepik. Ne pas jeter sur la voie publique



2013-1980 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

L'ÉDITO

de Philippe CHALOPIN



En cette nouvelle année, permettez-moi de vous présenter à toutes et à tous mes meilleurs vœux. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réalisation de tous vos projets tant sur le plan personnel que professionnel.

Souhaitons également que nos collectivités puissent continuer à trouver les ressources pour maintenir un bon niveau de service public sur notre territoire afin de continuer à gagner en attractivité.

Vous constaterez à la lecture de ce magazine de rentrée que la communauté de communes s'emploie à mener à bien les missions qui lui ont été confiées par les communes et ce, en étroite collaboration avec ces dernières. Si la situation financière de la communauté de communes est très satisfaisante, nous nous devons néanmoins dans un contexte national difficile, de rester prudents. Il nous faut conserver des marges de manœuvre pour pouvoir investir de manière importante dans les 2 ou 3 années à venir. Les projets d'investissement en réflexion vont en effet prendre forme en 2024 et

2025. C'est ainsi plus de 20 MILLIONS d'euros qui vont être investis sur les 2 années à venir. Malgré ces investissements importants et nécessaires au développement du territoire, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts mais seulement de faire varier certains tarifs sur la base de l'inflation. Le coût des matières premières augmente bien évidemment, les salaires des agents ont été revalorisés de manière significative sous l'effet de la loi et de notre régime indemnitaire. La hausse alignée sur l'inflation ne permet de couvrir qu'une partie de l'augmentation des charges.

Nous continuerons également à reverser aux communes l'intégralité du Fonds de péréquation qui représente plus d'un 1 M € et ce, de manière à leur permettre de continuer à assurer les missions de proximité qui sont les leurs.

Afin de vous permettre de mieux cerner les compétences et les contraintes de la communauté de communes, j'ai souhaité aller à votre rencontre avec l'ensemble des vice-présidents de la communauté de communes. 6 rencontres sont ainsi programmées sur chaque commune du territoire. Elles auront lieu sur un site communautaire. Nous pourrons

ainsi évoquer les gros projets qui ont été engagés ou qui vont l'être en 2024 comme par exemple la réfection des déchèteries (3,1 M €), la réalisation d'une nouvelle station d'eau potable sur Pontigné (6 M €), les nouveaux bâtiments dédiés à l'École de Musique sur Beaufort (650 000 €) et Mazé-Milon (990 000 €) ainsi qu'aux services techniques sur le centre d'enfouissement (600 000 €), une pépinière d'entreprises sur Beaufort-en-Anjou (1,5 M €) ou la mise aux normes des aires d'accueil des gens du voyage (2,2 M €).

Vous noterez en parcourant ces quelques pages que les projets ne manquent pas. Pour conclure et répondre à la demande de certains usagers, j'ai souhaité que la grille tarifaire des déchets puisse évoluer pour tenir compte de la spécificité de certains foyers (personne seule), d'harmoniser et simplifier (alignement des tarifs des bacs 120 – 140 L), et aussi du geste de tri qui s'améliore de manière significative. Je veux ici

souligner le fait que depuis l'instauration de la redevance, les tonnages collectés en ordures ménagères ont diminué de manière significative, le tri des emballages s'est très nettement amélioré et les

apports en déchèteries ont diminué de manière très importante. Nous n'avons pas eu à déplorer en parallèle l'augmentation des dépôts sauvages ce qui signifie très clairement que chacun a pris conscience de la nécessité de mieux trier. Il faut s'en féliciter. Cela va nous donner des marges de manœuvre que nous n'avions pas. Afin de récompenser ce « bon geste », j'ai souhaité, contre l'avis de quelques conseillers communautaires, qu'un bonus soit instauré pour alléger la facture de la Redevance Incitative.

Bien évidemment nous aurons l'occasion d'échanger sur ces différents sujets à l'occasion de nos rencontres sur le territoire.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce magazine recomposé et vous souhaite à nouveau une excellente et bonne année 2024.

“Meilleurs Vœux 2024”

*Président de la communauté de communes
Baugeois-Vallée,*

Maire de Bauge-en-Anjou,

*Premier Vice-Président du Conseil Départemental
de Maine-et-Loire,*

*Président de l'Association des Maires
de Maine-et-Loire.*

Réunions Publiques

01

de la communauté de communes

La Comcom et Vous !

Les rôles de la communauté de communes et de votre commune sont un peu flous pour vous ? Qui fait quoi ? Qui s'occupe de quoi ? Pourquoi ce n'est pas la mairie qui fait ça ? Que fait le Maire ?



Pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser, vos élus communautaires viennent à votre rencontre lors de 6 matinées sur tout le territoire. Ils vous expliquent la politique économique, environnementale et sociétale mise en place depuis le 1^{er} janvier 2017 (date de création de la communauté de communes) avec ses évolutions, ses changements, ses projets et ses nombreuses actions en lien avec les communes.

Rendez-vous à 10h

- **Baugé-en-Anjou - 17 février**

Pépinière d'entreprises Cap Créateurs

2, zone d'activité de Sainte-Catherine

- **Noyant-Villages - 16 mars**

École de musique à Méon

- **Mazé-Milon - 20 avril**

École de musique - 1, chemin du Bois

- **Les Bois d'Anjou - 8 juin**

Rendez-vous sur la voie verte

au lieu-dit « La Gare » à Brion

- **Beaufort-en-Anjou - 15 juin**

Place Jeanne de Laval

devant l'Office de Tourisme

- **La Méritré - 6 juillet**

Port Saint Maur – Office de Tourisme

*Pour tout renseignement :
envoyer un mail à
communication@baugeoisvallee.fr*

Déchèteries travaux

02

De nouvelles filières

2024 marquera le démarrage des travaux de réhabilitation des 3 déchèteries de Baugeois-Vallée (Baugé -Beaufort-Noyant) qui devraient s'achever courant 2025. C'est un budget de l'ordre de 3,1 M€ qui sera consacré à ces mises aux normes. L'accès et les dépôts seront entièrement réaménagés. Les deux déchèteries de Baugé et Noyant seront entièrement refaites. Pour des questions de rapidité et budgétaires, celle de Beaufort sera modernisée et adaptée aux usagers. L'objectif est de proposer plus de filières de tri (jouets, plastiques durs, articles de sport, pneus, zone de réemploi...) et de meilleures conditions d'accès. Les déchèteries seront équipées d'ombrières photovoltaïques pour améliorer le confort des usagers qui seront ainsi à l'abri des intempéries. Le calendrier a été conçu pour qu'au moins une déchèterie soit toujours accessible. À noter qu'en amont, la voirie de la déchèterie de Beaufort sera également refaite pour un confort de conduite.

Pour tout renseignement : dechets@baugeoisvallee.fr ou 02 41 79 77 00



Le débat d'orientation budgétaire 2024

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu en conseil communautaire le 21 décembre.

Il a permis de présenter et d'échanger sur la base d'une première esquisse budgétaire préparée par les différentes commissions, des points essentiels qui permettront de finaliser la proposition soumise au vote des élus communautaires début février.



La communauté de communes Baugeois-Vallée est confrontée comme toute autre collectivité à l'impact de l'inflation (4,2 % en 2023).

Malgré cela, le choix a été fait de ne pas augmenter les impôts et de caler les hausses tarifaires sur l'inflation. Ce juste équilibre permettra de ne pas mettre à mal notre budget et de financer les importants investissements par un recours modéré à l'emprunt.

Dans le même temps, la communauté de communes continuera de soutenir ses communes en leur reversant en totalité le Fonds de Péréquation des recettes Intercommunales et Communales de plus d'1 M€.

Même si la situation financière de la communauté de communes est saine, nous devons rester néanmoins prudents et vigilants pour maintenir un bon niveau de service et être capable de financer nos investissements :

DÉCHETS



- Déchèteries 3,1 M €
- Renouvellement bennes à ordures ménagères 1 M €

ÉCONOMIE



- Pépinière d'entreprises à Beaufort-en-Anjou 1,5 M €
- Aménagement des ZAE 0,8 M €



- Renovations des aires d'accueil des gens du voyage 2,2 M €



EAU

- Station d'eau potable de Pontigné 6 M €
- Réseau assainissement collectif 1,3 M €



MUSIQUE

- Rénovation de l'École de Musique sur Beaufort 0,65 M €

Calendrier

Conseils communautaires

20H00

BAUGÉ

Salle Altréa
au Centre Culturel
René d'Anjou

- 08 février
- 14 mars
- 18 avril
- 30 mai
- 04 juillet
- 26 septembre
- 14 novembre

BOCÉ

Salle des fêtes

- 19 décembre



Suivez le conseil communautaire EN DIRECT
abonnez-vous à la chaîne YouTube

Scannez-moi



04 École de Musique à Beaufort-en-Anjou



Un bâtiment réhabilité du Sol au plafond

L'ancien bâtiment du service Gestion et Valorisation des Déchets à Beaufort-en-Vallée est en cours de réhabilitation. Il accueillera avec le site de Mazé les élèves de l'École de Musique sur la Vallée. Le coût de cette opération est de 650 000 €. Une extension du bâtiment hébergera les agents du service assainissement collectif intervenant dans la Vallée.

Situé au 4 boulevard des Entrepreneurs, les travaux ont démarré en décembre. L'ouverture de l'École de Musique devrait être effective en janvier 2025.

14 corps de métiers différents vont intervenir sur ce chantier afin de livrer un bâtiment conforme à la **charte d'éco construction** adoptée par le conseil communautaire. Entièrement dédié à la pratique musicale, l'Harmonie municipale de Beaufort y tiendra également ses répétitions. Elle pourra bénéficier de l'auditorium et répéter ainsi dans d'excellentes conditions. L'extension quant à elle sera couverte par des panneaux photovoltaïques. Les sanitaires de l'ensemble du bâtiment seront alimentés grâce à l'eau de pluie récupérée dans une cuve de 20 m³.



Parcelle aire d'accueil Noyant-Villages

05 Aire d'Accueil des Gens du Voyage

Lancement des travaux sur le site existant à Noyant-Villages

La loi impose à la communauté de communes de créer une aire d'accueil des gens du voyage dans les communes de plus de 5000 habitants.

Comme à Beaufort-en-Anjou et Baugé-en-Anjou, Noyant-Villages répondra à cette obligation. Les travaux débutent ce mois-ci pour une ouverture prévue fin avril début mai.

NB : La conformité à cette obligation légale, permet d'interdire tous stationnements non autorisés sur l'espace public.

Investissement : 520 000 €.

Projet Alimentaire Territorial

06

Retrouvez Le Guide des Producteurs Alimentaires de Baugeois-Vallée dans vos Mairies !



Le Projet Alimentaire Territorial Baugeois-Vallée a pour objectif de promouvoir les circuits courts et de rendre accessible une alimentation de qualité pour tous. La communauté de communes édite ce guide à 5 000 exemplaires en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Maine-et-Loire et les communes.

Il propose une soixantaine d'adresses de producteurs et points de vente spécialisés de notre territoire chez lesquels vous pouvez dès à présent vous ravitailler. Une carte du territoire vous aidera à repérer les lieux pour trouver les produits qui vous font envie. Vous pourrez également les retrouver sur tout le territoire grâce à la liste des marchés hebdomadaires ! Au fil des pages, vous y découvrirez des recettes de cuisine, des astuces pour ne pas gaspiller ou consommer autrement.

Vous ne savez pas quels légumes cuisiner en février ? Pas de souci, rendez-vous à la fin du guide pour y découvrir le calendrier de saison qui vous aidera à établir votre liste de courses !

Mobilité

07

Défi de la Mobilité : une aventure collective

Du 15 au 21 avril



Pour la troisième année consécutive, Baugeois-Vallée se mobilise pour le Défi de la Mobilité !

C'est l'occasion idéale, si cela ne fait pas déjà partie de vos habitudes, de tester le covoiturage, la marche, le train, la trottinette ou encore le vélo pour aller au boulot ou emmener vos bambins à l'école.

Ce défi qui dure une semaine est le bon moyen, non seulement de diminuer vos frais de déplacement mais aussi de participer à la réduction de l'empreinte carbone de notre territoire.



On peut compter sur les salariés et les scolaires de Baugeois-Vallée qui déjà se mobilisent pour ce défi, et ensemble, se déplaceront en mode éco-mobile.

Et vous ?

Quels moyens de transport choisirez-vous pour nous aider à relever le défi et terminer en haut du podium ?

Pour ceux qui choisiront le covoiturage, n'oubliez pas de télécharger l'application Karos, qui accompagne la communauté de communes dans son développement des mobilités sur Baugeois-Vallée !



Un guide plein d'idées et de bons produits locaux qui donne envie... de cuisiner et de passer à table !

Bon appétit !

Privilégier l'achat de proximité – c'est bon pour la santé mais aussi pour l'économie locale.

Téléchargez -moi



08

Solaire et rénovation énergétique

Permanences, informations et conseils gratuits pour vos projets
Maison France Services



TECHNIQUES ET FINANCIERS
L'association ALISÉE

BAUGÉ-EN-ANJOU

Lundi matin de 9h30 à 12h30

- 5 février
- 4 mars
- 29 avril

BEAUFORT-EN-ANJOU

Lundi après-midi de 14h à 17h

- 12 février
- 11 mars
- 8 avril

NOYANT-VILLAGES

Jeudi après-midi de 14h à 17h

- 22 février
- 21 mars
- 18 avril



JURIDIQUES ET FINANCIERS
L'association ADIL

BEAUFORT-EN-ANJOU

Lundi après-midi de 14h à 17h

- 26 février
- 25 mars
- 29 avril



Office de Tourisme

09

Réouverture au 1^{er} avril de l'Office de Tourisme au public.

Le Château de Baugé et l'Office de Tourisme sont fermés au public jusqu'au 1^{er} avril 2024.

Les agents de l'Office de Tourisme restent à votre écoute par téléphone

02 41 89 18 07 ou par mail tourisme@baugeoisvallee.fr

Soirée des énergies positives

transition

C'est dans une ambiance détendue et pleine d'énergie que s'est déroulée le 17 novembre dernier la Soirée des Énergies Positives au Golf de Baugé. Organisée par la communauté de communes en partenariat avec l'ADECC et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, elle a valorisé et récompensé les entreprises mobilisées par la transition écologique et énergétique.

De nombreux acteurs du territoire étaient présents et se sont vus récompensés pour leurs nombreuses initiatives.

La transition écologique et énergétique est le fil rouge du projet de territoire porté par Baugeois-Vallée. Réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques, préserver la ressource en eau, limiter sa production de déchets, et consommer de manière durable est désormais un enjeu incontournable.

Face au défi de la lutte contre le changement climatique, tous les acteurs doivent se mobiliser. Ainsi, depuis plusieurs années, Baugeois-Vallée soutient et accompagne tous les acteurs économiques et touristiques dans cette transition, qu'ils soient artisans, commerçants, PME, industriels, ou encore prestataires touristiques.



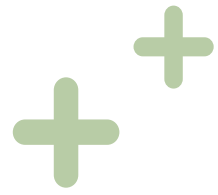
Tourisme éco-responsable



Transition avec l'A.D.E.C.C.

énerg

gies



Les acteurs économiques du territoire récompensés pour leur engagement dans la transition écologique



Les lauréats engagés



Éco'défis

ies

Nous les encourageons à continuer de s'investir dans diverses actions et animations proposées par la communauté de communes et ses partenaires. Répar'acteurs, Eco-défis, défis de la transition, charte du tourisme écoresponsable... Comme l'histoire du colibri, chacun fait sa part pour agir en faveur de la préservation des ressources et de notre environnement.

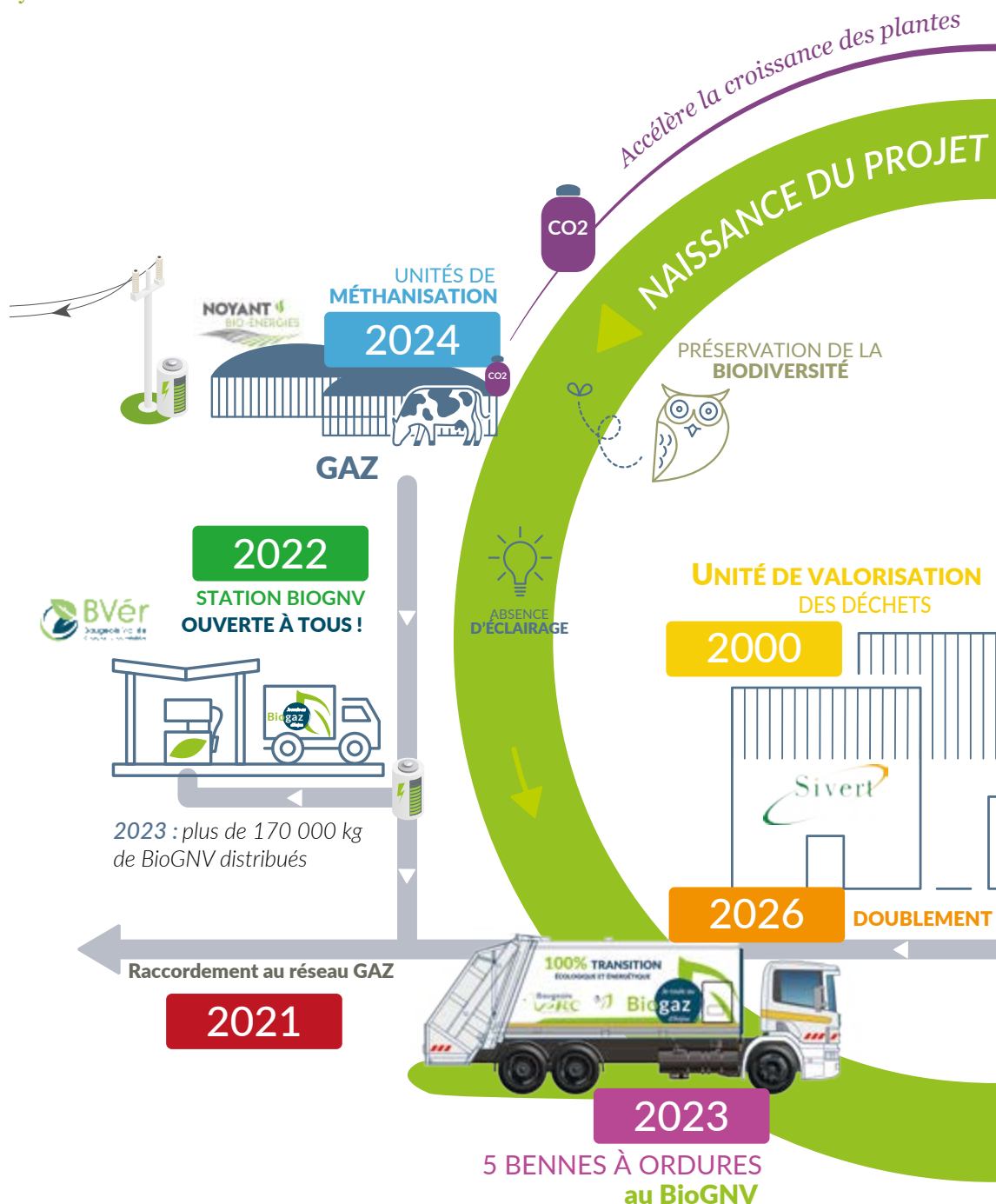
Le Fabuleux Destin de la ZAE de la Salamandre !

Qu'est-ce l'Économie Circulaire ?

C'est un système de production, d'échanges et de partage, un modèle qui vise à préserver les ressources, protéger notre environnement et notre santé tout en permettant le développement économique et industriel des territoires, de réduire les déchets et de lutter contre le gaspillage.

La transition écologique et énergétique est l'axe prioritaire de tous les projets de la communauté de communes. Quoi de mieux que ce projet d'ÉCONOMIE CIRculaire unique en Pays de la Loire ?

Unique en Pays-de-Loire



Philippe Chalopin

Président de la communauté de communes

Parole d'Élu

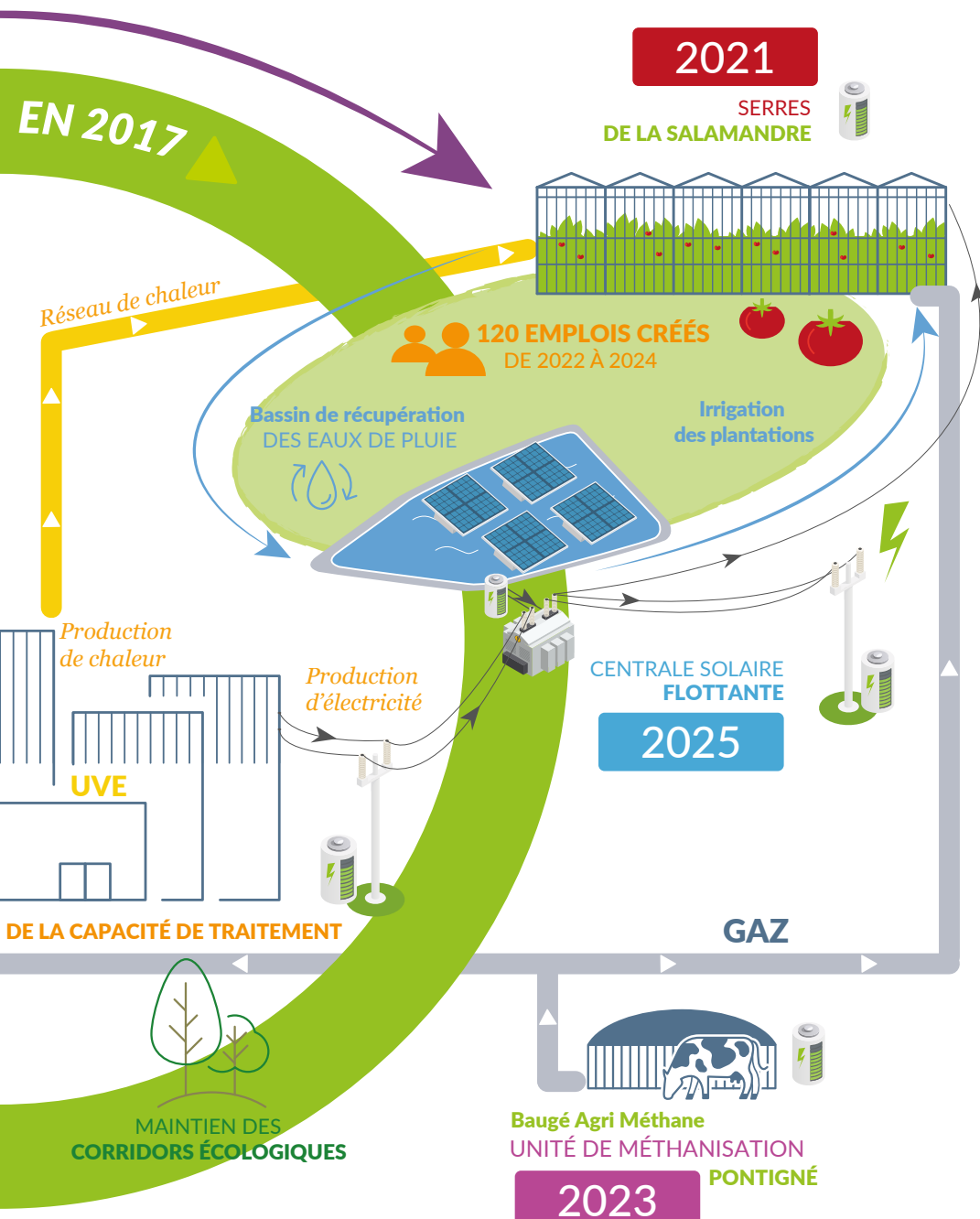


"Nous sommes fiers avec tous nos partenaires de Baugeois-Vallée Énergies Renouvelables de voir aboutir ce projet que nous portons depuis des années et auquel personne ne croyait.

C'est la construction et le fruit du travail d'une multitude d'acteurs. On a réussi à regarder dans la même direction sur un sujet fort et impactant pour l'environnement et le développement économique de Baugeois-Vallée et particulièrement pour le Noyantais !

Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin !

Aujourd'hui, les maraîchers emploient plus de 60 personnes et l'extension à venir (4,5 hectares) permettra l'embauche de 60 salariés supplémentaires."



#3 Forum de l'Emploi en Baugeois-Vallée

Le 13 février au Centre Culturel René d'Anjou à Baugé de 10h à 12h

Le Forum de l'Emploi Baugeois-Vallée est devenu un rendez-vous incontournable pour le secteur économique du territoire. Fort du succès des précédentes éditions, ce 3^{ème} Forum permettra encore une fois de réunir **plus de 50 exposants**.

L'objectif de cet événement est d'accompagner et de soutenir entreprises, collectivités, associations d'insertion du territoire afin de favoriser l'emploi et le recrutement en Baugeois-Vallée.

L'an passé, plus de 600 visiteurs ont arpenté les allées pour venir à la rencontre des entreprises à la recherche de main-d'œuvre. **50 % d'entre eux ont trouvé un emploi !**

Avec 3 000 établissements, 10 500 emplois et plus de 300 créations d'entreprises par an, Baugeois-Vallée bénéficie d'une attractivité forte de filières diversifiées : industrie, végétal, métiers agricoles et artisanat.

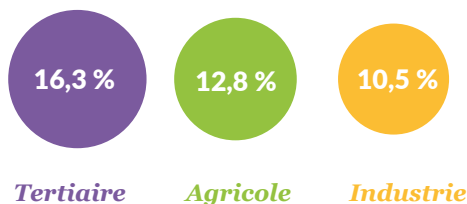
Les personnes à la recherche d'un emploi, d'un apprentissage, d'un job d'été, d'une formation ou en quête d'un nouveau projet professionnel peuvent entrer en relation avec les entreprises du territoire à la recherche de leurs futurs collaborateurs.



Zoom visiteurs 2023

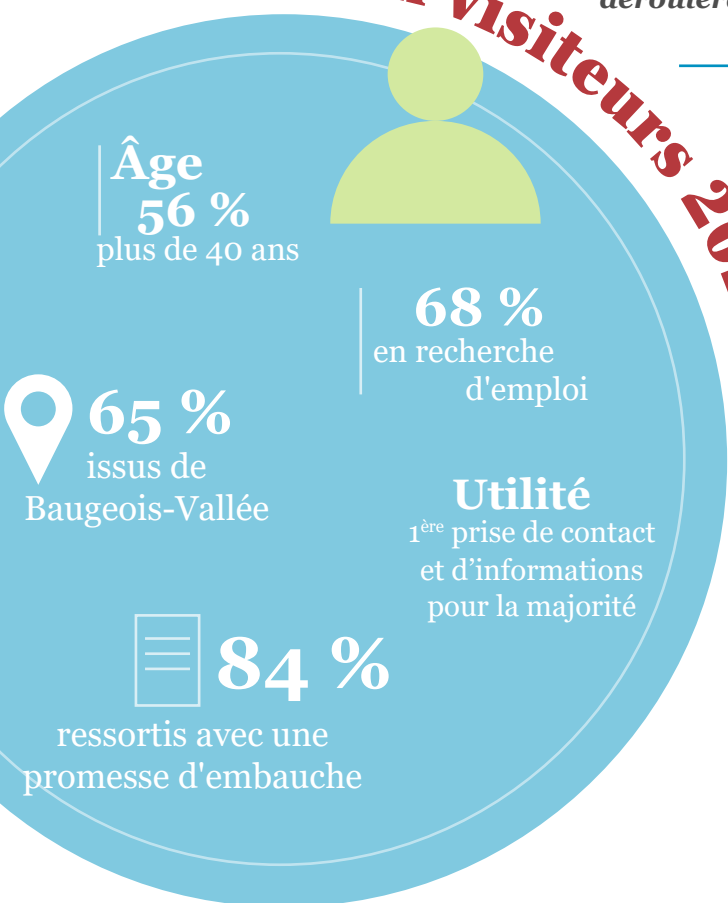
En alternance avec Beaufort-en-Anjou, le forum se déroulera cette année sur Baugé-en-Anjou.

Les secteurs les plus recherchés



Taux de chômage sur le territoire

La politique économique menée par Baugeois-Vallée a permis de **réduire de manière conséquente le taux de chômage sur le territoire** qui a encore baissé en passant **sous la barre des 7 %, un niveau jamais atteint depuis 2017 !**





Les biodéchets ?

Aide de 35 € à l'achat de votre composteur.

Un dispositif de composteurs partagés pour les habitats collectifs ou les centres-bourgs sera progressivement installé au 1^{er} semestre 2024.

Pour en savoir +
baugeoisvallee.fr
 02 41 79 77 00



Redevance incitative : des évolutions pour adapter le service

Lors des réunions d'information de 2022, il avait été convenu qu'un point serait fait après une 1^{ère} année de fonctionnement qui a été riche en enseignements. Un changement d'habitude est très vite apparu. Le geste de tri s'est très nettement amélioré (-7,4% sur les ordures ménagères, -7,7% sur les emballages, -5,3% sur les verres et -56% pour le tonnage en déchèteries). Il faut féliciter les habitants du territoire qui se sont engagés pleinement dans la démarche. Cette année de fonctionnement a permis de constater que le service devait s'affiner et s'harmoniser complètement.

Les observations des usagers :

Les personnes seules demandent des bacs de 80 litres plus adaptés. Les foyers de 2 à 3 personnes de Baugé-en-Anjou possèdent un bac de 140 litres distribué par l'ancienne communauté de communes, fort légitimement ils souhaitent disposer d'un bac de 120 litres. Les usagers présentant peu leur bac à la collecte souhaiteraient que leurs efforts de tri et de prévention puissent être récompensés. Les propriétaires des résidences secondaires estiment la tarification trop élevée vis-à-vis d'un service utilisé qu'une partie de l'année.



Une nouvelle grille a donc été élaborée rétablissant le bac 80 L et instaurant le système incitatif de « Bonus/Malus ».



« **BONUS** » : si vous présentez moins de 12 fois votre bac par an (nombre de levées compris dans votre forfait), votre facture diminuera d'une ou plusieurs présentations (jusqu'à 6 présentations déductibles), vous paierez donc toujours un minimum de 6 présentations de bacs. Ce système répond également à la demande des propriétaires des résidences secondaires moins présents.

« **MALUS** » : pas de changement, toute présentation au-delà du forfait de 12 présentations annuelles sera facturée. Le même dispositif s'applique aux habitants dotés de sacs. Pour ceux qui dépassent la dotation de l'année, il est possible de se rapprocher du service déchets pour en acheter.

important



QUELLE TAILLE DE BAC POUR MON FOYER ?

- 1 personne : 80 litres
- 2 à 3 personnes : 120 litres
- 4 à 5 personnes : 240 litres
- 6 personnes et + : 360 litres



À NOTER

Les usagers dotés de bacs 140 L paieront le prix d'un 120 L. Ils seront progressivement remplacés par des 120 litres.



ATTENTION

Pour les foyers équipés de sacs

Tout sac poubelle non identifié Baugéois-Vallée ne sera pas collecté.



N'OUBLIEZ PAS

Votre prochaine facture en juin 2024 tiendra compte de la part incitative et des passages en déchèterie de 2023.



À SAVOIR



Ce dispositif de Bonus-Malus mis en place à partir de janvier 2024 produira ses effets en 2025 car il faut comptabiliser les levées de 2024 et les intégrer à la facturation de juin 2025.

DÉCHETS

Grille tarifaire 2024 (T.T.C.)

| Part fixe = abonnement + | Part variable liée au volume du bac | | Montant annuel minimal + | Part incitative BONUS (-) MALUS (+) |
|-----------------------------|--|------------|-----------------------------|--|
| | | = | | |
| 123,96 € | 80 L | 65,35 € = | 189,31 € | 2,50 € |
| | 120 L | 78,61 € = | 202,57 € | 2,84 € |
| | 240 L | 183,59 € = | 307,55 € | 4,79 € |
| | 360 L | 294,13 € = | 418,09 € | 6,74 € |
| | 4 roues | 723,27 € = | 847,23 € | 11,60 € |

Le principe de l'augmentation annuelle de la grille tarifaire en lien avec l'inflation a été présenté aux habitants lors des réunions publiques organisées en 2022 et a reçu majoritairement un avis favorable. Ce principe a été adopté par le conseil communautaire en décembre 2022.

Exemple de "Bonus/Malus" pour un foyer équipé d'1 bac de 120 L :

- Redevance "Standard" (12 présentations) : 123,96 € part fixe + 78,61 € = 202,57 €
- Redevance "Bonus" (8 présentations) : 123,96 € part fixe + 78,61 € - (4 x 2,84 €) = 191,21 €
- Redevance "Malus" (16 présentations) : 123,96 € part fixe + 78,61 € + (4 x 2,84 €) = 213,93 €

EAU (GEMAPI)

Cycle de l'eau

Restauration des cours d'eau du Verdun et du Grez-Follet

Des travaux de restauration des cours d'eau le Verdun à Saint-Quentin-lès-Beaurepaire et le Grez-Follet à Fougeré, communes déléguées de Bauge-en-Anjou viennent d'être réalisés par Baugeois-Vallée.

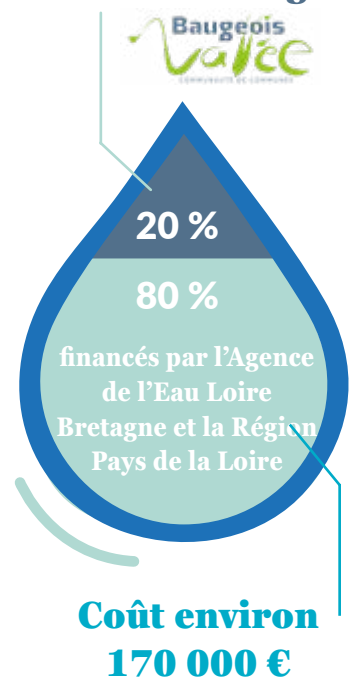


Il est important de préserver ces espaces naturels, essentiels à la continuité écologique.

Ces travaux favorisent la diversité de la faune et de la flore et régulent le débit de l'eau. Ils participent à la lutte contre les inondations et les sécheresses et à une meilleure qualité de l'eau...

Le lit des rivières est rechargé en granulats, les obstacles (arbres tombés, anciens ouvrages...) sont dégagés et la végétation des berges est restaurée. Ces aménagements vont redessiner la forme naturelle des cours d'eau en diversifiant les écoulements et les habitats.

Prise en charge



L'opération s'étend sur plus d'un kilomètre. Elle est conduite en concertation avec les propriétaires riverains et les exploitants concernés.



Vos rendez-vous France Rénov'

La communauté de communes Baugeois-Vallée met à disposition de ses habitants une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (P.T.R.E.) inscrite dans le réseau national France Rénov'. Elle a le soutien financier de la Région Pays de la Loire, du Département de Maine-et-Loire, du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Maine-et-Loire et de l'État.

Cette plateforme vous apporte des conseils neutres, indépendants et objectifs pour mener à bien les projets de rénovation de votre logement (choix des travaux, des équipements, analyse de devis, présentation des aides existantes, conseils sur l'énergie solaire...).



Pour qui ?

- ✓ Les propriétaires occupant leur logement,
- ✓ Les propriétaires bailleurs,
- ✓ Les entreprises du petit tertiaire (surface < 1000m²).

Quels dispositifs ?

- ✓ Des rendez-vous en permanence (cf page 7)
- ✓ Aide à la réalisation d'audit énergétique non obligatoire.
- ✓ Accompagnement pour la finalisation de vos projets.

Pour s'informer et prendre rendez-vous :



UN NUMÉRO UNIQUE

02 41 18 01 08



Appel à Projet pour promouvoir une alimentation plus durable



Quoi ? Une aide pour financer des projets innovants en lien avec l'alimentation saine, locale et durable.

Pour qui ? Écoles, associations, entreprises, restaurants collectifs scolaires ou d'entreprises.



Pour quels projets ?

- **Actions d'éducation ou de formation** (atelier de formation à la nutrition, saisonnalité des produits alimentaires, au « fait-maison » ...)
- **Actions de valorisation des produits alimentaires locaux** (intégration de produits locaux à l'occasion d'événements, par exemple).

Êtes-vous éligible ?

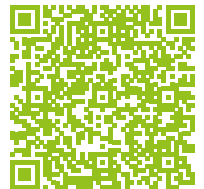
Rendez-vous sur le site ou par mail devterritorial@baugeoisvallee.fr

Combien ?

une subvention de 80 % des dépenses réelles, dans une limite de 500 € par projet et par structure.

Téléchargez le dossier de candidature. Il doit être envoyé à la communauté de communes avant le 31 décembre 2024

SCANNEZ-MOI



Mobilités durables :

L'aide à la location de véhicules électriques versée aux employeurs ou aux salariés

Effective jusqu'au 31 décembre 2024, l'aide financière versée par Baugeois-Vallée aux employeurs pour la location de véhicules électriques et de Vélos à Assistance Électrique pourra désormais être versée directement aux salariés de l'entreprise du territoire Baugeois-Vallée. La communauté de communes a élargi son dispositif avec un règlement complémentaire afin de faciliter l'accès à cette aide à tous les salariés du territoire Baugeois-Vallée.



De nouveaux membres pour le COnseil de DEVeloppement !



7 nouveaux membres ont rejoint les 13 ayant souhaité poursuivre leur engagement pour les 3 prochaines années.

Ce groupe de citoyens a pour mission d'éclairer la décision publique. Par

leur connaissance du territoire et des thématiques abordées, ils développent une approche utile à force de discussions, de visites et de rencontres avec les acteurs locaux, dans un esprit toujours bienveillant. *"Les sujets traités au sein du CODEV 2024 : la ressource en eau, la forêt et le tourisme, et toujours le suivi des dossiers sur la mobilité, l'alimentation ou encore le climat."* Si vous êtes sensibles à ces sujets, n'hésitez pas à rejoindre le conseil de développement. Pas besoin d'être un expert pour participer, *toutes les idées sont les bienvenues !*

Envoyez votre candidature à codev@baugeoisvallee.fr



Cette mesure est relayée par Mobil'Ethic dans les 3 zones d'activités : **ACTIVAL à Beaufort, Sainte-Catherine à Baugé et La Salamandre à Lasse.**

Opération transversale qui renforce la transition écologique et énergétique du territoire, elle allie mobilité et économie locale afin de favoriser l'emploi en soutenant le recrutement et la fidélisation des salariés.

Les aides :

15 €/mois avec un maximum de 180 €/an pour les Vélos à Assistance Électrique

30 €/mois avec un maximum de 360 €/an pour les véhicules électriques dans la limite de l'enveloppe attribuée.



Aide non cumulable si l'entreprise reçoit déjà l'aide.

En bref

Plan Climat

Les élus communautaires ont approuvé le bilan à mi-parcours de ce premier Plan Climat lors du conseil communautaire du mois septembre 2023.

Pour tous les projets Plan Climat sur le territoire, vous pouvez relire l'article dans la magazine 100% VOUS N°16 (page 15).

L'Europe accompagne Baugeois-Vallée

L'enveloppe LEADER attribuée à la communauté de communes pour 2023-2027 est de 608 694 €. Elle bénéficiera aux projets communaux et communautaires.



La Maison France Services de Baugé-en-Anjou labélisée Maison de l'Europe pour Baugeois-Vallée

La 22 décembre 2023, la Ville de Baugé-en-Anjou a signé une convention avec la Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire pour la création d'un point d'information Europe à l'accueil de la Maison France Services de Baugé-en-Anjou.

La Maison de l'Europe a pour vocation de sensibiliser au fonctionnement de l'Union Européenne sur sa politique, ses financements, sa mobilité... à travers de la documentation et des événements culturels.

Renseignements : 02 41 82 77 52.

Retour sur les concerts de Noël

Baugeois Vallée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 100% VOUS!

CONCERTS de NOËL

VENDREDI 8 DÉCEMBRE
20h00 Salle Desportes à NOYANT

SAMEDI 9 DÉCEMBRE
18h00 Centre Culturel René d'Anjou à BAUGÉ

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE
14h00 Salle des Plantagenêts à BEAUFORT-EN-VALLÉE

Interprétés par l'École de Musique

Achetez en Baugeois Vallée **ACHETEZ EN BAUGEOISVALLÉE.FR**

RENSEIGNEMENTS : 07 88 93 41 69 | ecoledemusique@baugeoisvallee.fr | 07 88 93 41 69 | 07 88 93 41 69



Scannez-moi!

Suivez-nous aussi sur :



Les 3 concerts de Noël organisés à Noyant, Baugé et Beaufort ont rencontré un vif succès. Interprétés par les élèves et les professeurs de l'École de Musique, ces spectacles répétés depuis la rentrée scolaire, ont apporté magie et festivités pour cette période tant attendue.

Une occasion de bouger et chanter en famille !

À vos agendas

Concert

LOCAL BRASS QUINTET

Samedi
17 février
20H00
aux halles de Beaufort

L'école de musique Baugeois-Vallée accueille les diplômés du prestigieux Conservatoire National de Musique de Paris. Ces cinq musiciens forment un Quintette de Cuivres. Ils s'illustrent dans les festivals de cuivres les plus reconnus et remportent plusieurs prix lors de Concours Internationaux de Musique. Novateurs et généreux, ces musiciens redynamisent le Quintette de Cuivres autour de programmes ambitieux, originaux et divertissants.
Venez les applaudir nombreux.

Réservez vos places sur :
achetezenbaugeoisvallee.fr
Renseignements : 07 88 93 41 69
ou ecoledemusique@baugeoisvallee.fr

Des professionnels du tourisme écoresponsables

Le 17 novembre dernier lors de la soirée des Énergies Positives, les prestataires touristiques se sont vu remettre la Charte du Tourisme Écoresponsable.

Une quarantaine de signataires se sont engagés dans cette démarche soutenue par Anjou Tourisme, la communauté de communes et son Office de tourisme.

Ces professionnels se mobilisent pour un tourisme durable : réduire la consommation d'eau, maîtriser la consommation d'énergie, limiter la production des déchets, favoriser les mobilités douces...



Merci à eux pour leur engagement

Tourisme d'entreprises

Partenariat "Visitez nos Entreprises"

Avec l'association Visitez nos Entreprises en Pays de la Loire, l'Office de Tourisme a participé pour la première année aux journées régionales de la visite d'entreprises. Organisées par la Région et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire, elle vient enrichir l'offre touristique de Baugeois-Vallée et permet de découvrir les entreprises qui font vivre notre territoire. 8 d'entre elles ont ouvert leurs portes à près de 200 visiteurs curieux de découvrir ce qui se cachait derrière ce tourisme du savoir-faire ou dit « tourisme industriel ».

Heureuses de pouvoir valoriser leurs activités, les entreprises ayant répondu cette année, sont prêtes à revivre l'expérience l'année prochaine.

Les entreprises participantes :

ABM - Le Sivert - Le CNPH - Hemp it -
La Forge d'Art - Bioprox -
La Piautre -
Bejo.



Visite du Sivert





FORUM DE L'EMPLOI

#3 en Baugeois-Vallée

Mardi 13 Février
10h-12h

Centre Culturel René d'Anjou
BAUGÉ-EN-ANJOU

Stationnement place du château



Navettes gratuites
sur réservation

02 41 84 49 46

Renseignements
Flashez-moi



Organisé par



En partenariat avec

